

# La lettre du SNUipp Isère

Vendredi 28 novembre 2008

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr).

- **Mouvement 2009**
- **Avenir des personnels RASED**
- **Expulsion d'enfants scolarisés dans une école de Grenoble.**

**Une note de service est parue au BO du 6 novembre concernant la mobilité des enseignants du premier degré. Les règles du mouvement semblent devoir être profondément modifiées. (Voir pour une analyse plus complète de cette note, « Echos de cours » n°92 sup2 envoyé la semaine dernière à tous les collègues. )**

## Mouvement 2009

Lors de la CAPD du 27 novembre, les délégués du SNUipp ont demandé des précisions sur la manière dont serait appliquée cette note dans notre département.

L'Inspectrice d'académie nous a indiqué qu'elle recevrait les syndicats pour les informer de l'ensemble du dispositif, le 11 décembre afin de recueillir leurs réactions et propositions. Reste à savoir si les propositions que nous ferons à ce moment-là seront bien prises en compte et s'il s'agira d'une véritable concertation.

C'est peu avant cette date que sera mis en place par l'Inspection académique un numéro azur pour informer au plus près les collègues.

Voici ensuite quelques éléments de sa réponse :

Pour l'IA, cette note doit être prise comme une volonté réaffirmée de la part du ministère en tant qu'employeur d'accompagner et d'informer les collègues dans le déroulement de leur carrière. C'est de sa responsabilité.

Le barème n'a qu'un caractère indicatif. Il faut travailler à ce que la manière dont on affecte les personnels prenne en compte correctement leur situation individuelle. C'est une demande forte de leur part.

Le SNUipp est intervenu pour dire qu'une demande forte des personnels était que le mouvement s'effectue avec des règles précises et connues de tous et dans la plus complète transparence.

## Avenir des personnels RASED

Concernant la « **sédentarisation des enseignants spécialisés** », telle qu'elle est également indiquée dans cette note du 6 novembre, l'IA nous affirme être attentive au « réinvestissement des compétences professionnelles » de ces collègues.

En ce sens, elle cherchera à les affecter en fonction des besoins éducatifs du département mais il n'est pas question par exemple qu'ils soient affectés uniquement sur des classes de ZEP...

Les services de l'IA auront à charge de cerner les compétences professionnelles et les vœux de ces personnels, pour cela, les enseignants du RASED seront reçus de manière individuelle.

Le SNUipp a demandé combien de collègues seraient concernés en 2009 par cette procédure.

L'IA nous a assuré qu'elle ne s'appliquait pas sur la totalité de ces collègues mais n'a pu nous donner aucune précision chiffrée.

## Expulsion d'enfants scolarisés dans une école de Grenoble.

Une déclaration préalable signée de l'ensemble des syndicats a été lue lors de cette CAPD.

Vous trouverez le texte sur notre site. <http://38.snuipp.fr/spip.php?article572>

Nous ne sommes pas satisfaits des réponses du Préfet sur ce qui s'est passé. Nous exigeons des garanties sur l'avenir de cette famille et le sort réservé à ces 4 enfants. Nous vous tiendrons informés.

*Nous vous appelons à la plus grande vigilance : la fin de l'année approche et le ministère de l'intérieur doit parvenir à ses « objectifs ». Pensez à nous alerter le plus vite ou contactez le réseau éducation sans frontière [resf38@no-log.org](mailto:resf38@no-log.org) ou : 06 81 03 52 27 si un cas similaire ou si des risques existent dans votre école, chaque minute compte : il faut aller très vite pour réagir*